

BULLETIN MENSUEL DE STATISTIQUES DES FINANCES LOCALES

PRINCIPALES TENDANCES

A fin juillet 2019 et en comparaison avec la même période de l'année 2018, l'exécution des budgets des collectivités territoriales, sur la base des recettes encaissées et des dépenses émises, laisse apparaître les principales tendances ci-après :

Au niveau des recettes

Une hausse des recettes ordinaires de 5,5% provenant de :

- L'accroissement de 14,3% des impôts directs suite à la hausse de la part des régions dans le produit de l'impôt sur les sociétés (IS) et de l'impôt sur le revenu (IR) (+33,8%), de la taxe professionnelle (+19,9%), de la taxe d'habitation (+43,3%) et de la taxe de services communaux (+1,6%);
- L'augmentation de 0,2% des impôts indirects qui s'explique notamment par la hausse de 0,2% de la part des collectivités territoriales dans le produit de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA), de 37,7% de la taxe sur les opérations de lotissement et de 6% de la part dans le produit de la taxe sur les contrats d'assurance.
- La hausse de 7,6% des recettes non fiscales provenant notamment de l'augmentation de 38% des subventions.

Les recettes fiscales transférées par l'Etat (part des collectivités territoriales dans le produit de la TVA et part des régions dans le produit de l'IS, de l'IR et de la taxe sur les contrats d'assurance) représentent 55,5% des recettes globales des collectivités territoriales.

Au niveau des dépenses

- des dépenses ordinaires en augmentation de 0,6% en raison de la hausse de 0,6% des dépenses de personnel, de 0,7% des autres dépenses de biens et services et de 0,2% des charges en intérêts de la dette ;
- des dépenses d'investissement en hausse de 5,4%, passant de 6.005 MDH à fin juillet 2018 à 6.331 MDH à fin juillet 2019.

Solde ordinaire et excédent global

- un solde ordinaire positif de 12,3 MMDH contre un solde ordinaire positif de 11 MMDH un an auparavant;
- un excédent global de 6,2 MMDH, compte tenu d'un solde positif de 232 MDH dégagé par les comptes spéciaux et les budgets annexes, contre un excédent global de 5,5 MMDH enregistré un an auparavant, compte tenu d'un solde positif de 464 MDH dégagé par les comptes spéciaux et les budgets annexes.

Fonds disponibles

A fin juillet 2019, les fonds disponibles des collectivités territoriales et de leurs groupements ont atteint 40,3 MMDH dont 34 MMDH sont des excédents des exercices antérieurs.

SITUATION DES CHARGES ET RESSOURCES DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

En millions de dirhams

	Juillet 2018	Prévisions 2019	Juillet 2019	Taux de réalisation	Variation en %
1- RECETTES	24 218	28 296	25 555	90%	5,5%
1.1- Recettes fiscales :	20 584	22 696	21 644	95%	5,2%
<i>Impôts directs</i>	7 204	9 671	8 236	85%	14,3%
<i>Impôts indirects</i>	13 380	13 024	13 408	103%	0,2%
1.2- Recettes non fiscales :	3 634	5 600	3 912	70%	7,6%
<i>Domaine (recettes domaniales)</i>	478	720	407	56%	-14,9%
<i>Redevance OTDP¹ communal</i>	464	710	470	66%	1,4%
<i>Fonds de concours et subventions</i>	1 871	2 578	2 248	87%	20,1%
<i>Autres recettes</i>	821	1 591	787	49%	-4,2%
2- DEPENSES ORDINAIRES	13 198	30 452	13 278	44%	0,6%
2.1- Biens et services :	12 300	29 368	12 379	42%	0,6%
<i>Personnel</i>	6 661	13 529	6 699	50%	0,6%
<i>Autres biens et services</i>	5 639	15 840	5 679	36%	0,7%
2.2-Intérêts de la dette	898	1 084	899	83%	0,2%
3- SOLDE ORDINAIRE	11 020	-2 156	12 278		
4- INVESTISSEMENT²	6 005	34 423	6 331	18%	5,4%
5- SOLDE DES BUDGETS ANNEXES	6	-22	11		
6- SOLDE DES COMPTES SPECIAUX	458	-5 739	221		
7- EXCEDENT GLOBAL	5 479	-42 341	6 178		
8- FINANCEMENT² :	-5 479	42 341	-6 178		
<i>Recettes d'emprunt</i>	1 799	148	1 231		
<i>Remboursement du principal de la dette</i>	-1 057	-1 485	-1 139		
<i>Variation de l'excédent</i>	-6 221	43 678	-6 270		

¹ Occupation temporaire du domaine public.

² Les prévisions d'investissement et de financement sont basées sur l'hypothèse d'émission de la totalité des crédits d'investissement.

RESSOURCES DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

En millions de dirhams

	Juillet 2018	Prévisions 2019	Juillet 2019	Taux de réalisation	Variation en %
RECETTES FISCALES	20 584	22 696	21 644	95%	5,2%
IMPÔTS DIRECTS	7 204	9 671	8 236	85%	14,3%
<i>Taxe de services communaux³</i>	2 572	2 695	2 613	97%	1,6%
<i>Taxe professionnelle³</i>	1 776	2 169	2 130	98%	19,9%
<i>Taxe d'habitation³</i>	228	428	327	76%	43,3%
<i>Taxe sur les terrains urbains non bâtis</i>	988	1 143	971	85%	-1,7%
<i>Part des régions dans l'IS</i>	886	1 629	1 184	73%	33,7%
<i>Part des régions dans l'IR</i>	754	1 608	1 011	63%	34,0%
IMPÔTS INDIRECTS	13 380	13 024	13 408	103%	0,2%
<i>Part des CT dans le produit de la TVA</i>	11 740	10 593	11 766	111%	0,2%
<i>Part des CT dans le produit de la taxe sur les contrats d'assurances</i>	215	430	228	53%	6,0%
<i>Taxe sur les opérations de construction</i>	404	590	391	66%	-3,2%
<i>Taxe sur les opérations de lotissement</i>	88	205	121	59%	37,7%
<i>Taxe sur les débits de boissons</i>	120	150	127	85%	5,2%
<i>Taxe sur l'extraction des produits de carrières</i>	122	164	108	66%	-11,1%
<i>Taxe de séjour</i>	131	155	140	90%	6,4%
<i>Taxe sur les services portuaires</i>	152	234	160	69%	5,6%
<i>Autres impôts indirects</i>	407	505	366	72%	-10,1%
RECETTES NON FISCALES	3 634	5 600	3 912	70%	7,6%
<i>Domaine (recettes domaniales)</i>	478	720	407	56%	-14,9%
<i>Redevance OTDP communal</i>	464	710	470	66%	1,4%
<i>Fonds de concours</i>	792	694	759	109%	-4,2%
<i>Redev. recettes mandataires des marchés de gros</i>	265	455	263	58%	-0,9%
<i>Intérêts des fonds placés au Trésor</i>	2	211	4	2%	
<i>Subventions</i>	1 079	1 884	1 489	79%	38,0%
<i>Recettes diverses</i>	554	926	521	56%	-6,1%
TOTAL DES RECETTES	24 218	28 296	25 555	90%	5,5%

³ La loi n° 47-06 relative à la fiscalité des collectivités locales promulguée par le dahir n° 1-07-195 du 30/11/2007 (B.O n° 5584 du 6 décembre 2007) telle qu'elle a été modifiée et complétée par la loi n° 05-10, promulguée par le dahir n° 1-10-22 du 11/2/2010 (B.O n° 5822 du 18 mars 2010) a remplacé la taxe d'édilité par la taxe de services communaux, la patente par la taxe professionnelle et la taxe urbaine par la taxe d'habitation.

Les recettes encore recouvrées au titre de la taxe d'édilité, de la patente et de la taxe urbaine figurent parmi les recettes de la taxe de services communaux, de la taxe professionnelle et de la taxe d'habitation respectivement.

SITUATION DES CHARGES ET RESSOURCES PAR TYPE DE COLLECTIVITE

En millions de dirhams

	Régions	Préfectures Provinces	Communes	Total
1- RECETTES	4 659	2 308	18 588	25 555
1.1- Ressources gérées par les collectivités :	267	90	3 691	4 048
<i>Taxes locales et redevances diverses</i>	267	69	2 205	2 542
<i>Produits des services</i>	0	0	467	467
<i>Produits des biens</i>	0	20	1 019	1 039
1.2- Ressources gérées pour le compte des CT:	143	0	4 928	5 071
Taxe de services communaux	73	0	2 541	2 613
Taxe professionnelle	0	0	2 130	2 130
Taxe d'habitation	70	0	257	327
1.3- Ressources transférées :	4 249	2 218	9 969	16 437
<i>Part dans le produit de la TVA</i>	62	2 113	9 592	11 766
<i>Part dans le produit de l'IS et de l'IR</i>	2 195	0	0	2 195
<i>Part dans le produit de la taxe sur les contrats d'assurance</i>	217	0	12	228
<i>Fonds de concours et subventions</i>	1 776	105	366	2 248
2- DEPENSES ORDINAIRES	956	1 413	10 908	13 278
2.1- Biens et services :	746	1 370	10 263	12 379
<i>Personnel</i>	97	1 169	5 433	6 699
<i>Autres biens et services</i>	649	201	4 829	5 679
2.2-Intérêts de la dette	210	44	646	899
3- SOLDE ORDINAIRE	3 703	894	7 680	12 278
4- INVESTISSEMENT	2 318	1 472	2 541	6 331
5- SOLDE DES BUDGETS ANNEXES	0	0	11	11
6- SOLDE DES COMPTES SPECIAUX	0	0	221	221
7- EXCEDENT/DEFICIT GLOBAL	1 386	-578	5 370	6 178
8- FINANCEMENT :	-1 386	578	-5 370	-6 178
<i>Recettes d'emprunt</i>	350	298	583	1 231
<i>Remboursement du principal de la dette</i>	-226	-47	-866	-1 139
<i>Variation de l'excédent</i>	-1 510	327	-5 087	-6 270

La situation **provisoire** des charges et ressources des collectivités territoriales et de leurs groupements arrêtée à fin juillet 2019 laisse apparaître une hausse des ressources de 5,5% et des dépenses ordinaires de 0,6%, dégageant ainsi un solde ordinaire positif de 12,3 MMDH.

Compte tenu de dépenses d'investissement de 6,3 MMDH et d'un solde positif des comptes spéciaux et des budgets annexes de 232 MDH, les budgets des collectivités territoriales dégagent un excédent global de 6,2 MMDH.

1-RECETTES

Les recettes ordinaires des collectivités territoriales se sont établies à 25,6 MMDH en augmentation de 5,5% par rapport à fin juillet 2018. Ceci s'explique par la hausse de 10,8% des recettes gérées par l'Etat et de 6,3% des recettes transférées, conjuguée à la baisse de 3% des recettes gérées par les collectivités territoriales.

Ressources des collectivités territoriales				
	2018	Prévisions	2019	Evol. %
Transférées	15 466	16 838	16 437	6,3%
Gérées par l'Etat	4 576	5 291	5 071	10,8%
Gérées par les collectivités	4 175	6 167	4 048	-3,0%
TOTAL	24 218	28 296	25 555	5,5%

1.1-RECETTES FISCALES

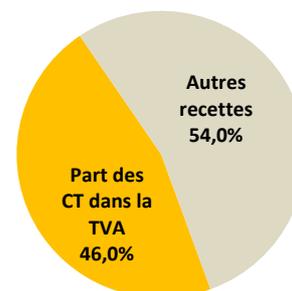
Les recettes fiscales ont atteint 21,6 MMDH, en augmentation de 5,2% par rapport à leur niveau à fin juillet 2018, suite à la hausse de 14,3% des impôts directs et de 0,2% des impôts indirects. Les recettes fiscales ont constitué 84,7% des recettes globales des collectivités territoriales à fin juillet 2019.

1.1.1- ressources transférées

S'établissant à 16,4 MMDH à fin juillet 2019 contre 15,5 MMDH un an auparavant, les ressources transférées sont en hausse de 6,3%. Ceci résulte de l'augmentation de la part des régions dans le produit de l'IS et de l'IR (+555 MDH)⁴, des subventions (+410 MDH) et de la part des collectivités territoriales dans le produit de la TVA (+26 MDH)

Les recettes des collectivités territoriales sont constituées pour 46% de leur part dans le produit de la TVA.

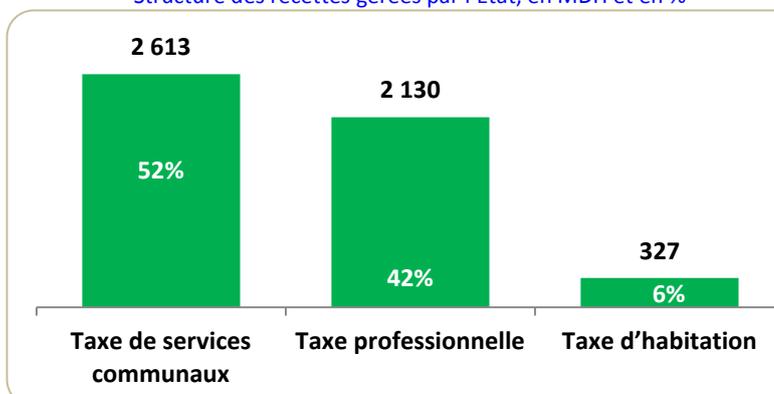
Structure des recettes des collectivités en 2019



1.1.2- ressources gérées par l'Etat

A fin juillet 2019, les ressources gérées par l'Etat pour le compte des collectivités territoriales ont atteint 5,1 MMDH contre 4,6 MMDH un an auparavant, soit une augmentation de 10,8%, provenant de la hausse de la taxe professionnelle (+19,9%), de la taxe d'habitation (+43,3%) et de la taxe de services communaux (+1,6%).

Structure des recettes gérées par l'Etat, en MDH et en %

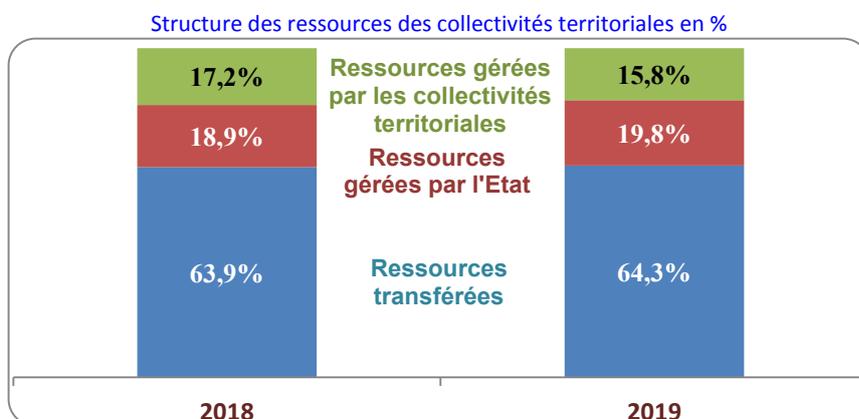


⁴ La part des régions dans le produit de l'IS et de l'IR est passée de 4% en 2018 à 5% en 2019 (articles 13 et 14 de la loi de finances pour l'année 2019).

1.1.3-ressources gérées par les collectivités territoriales

Les ressources gérées par les collectivités territoriales se sont établies à 4 MMDH à fin juillet 2019, contre 4,2 MMDH enregistré un an auparavant. Elles sont constituées en grande partie de la taxe sur les terrains urbains non bâtis (971 MDH), la redevance d'occupation temporaire du domaine public communal (470 MDH), les recettes domaniales (407 MDH) et la taxe sur les opérations de construction (391 MDH).

L'évolution de la structure des ressources des collectivités territoriales entre fin juillet 2018 et fin juillet 2019, fait ressortir une augmentation de la part des ressources gérées par l'Etat et de la part des ressources transférées, conjuguée à une diminution de la part des ressources gérées par les collectivités territoriales.



1.2- RECETTES NON FISCALES

Les recettes non fiscales ont atteint 3,9 MMDH, en augmentation de 7,6% par rapport à leur niveau à fin juillet 2018, en raison principalement de la hausse des subventions (+38%), conjuguée à la baisse des recettes domaniales (-14,9%) et des fonds de concours (-4,2%).

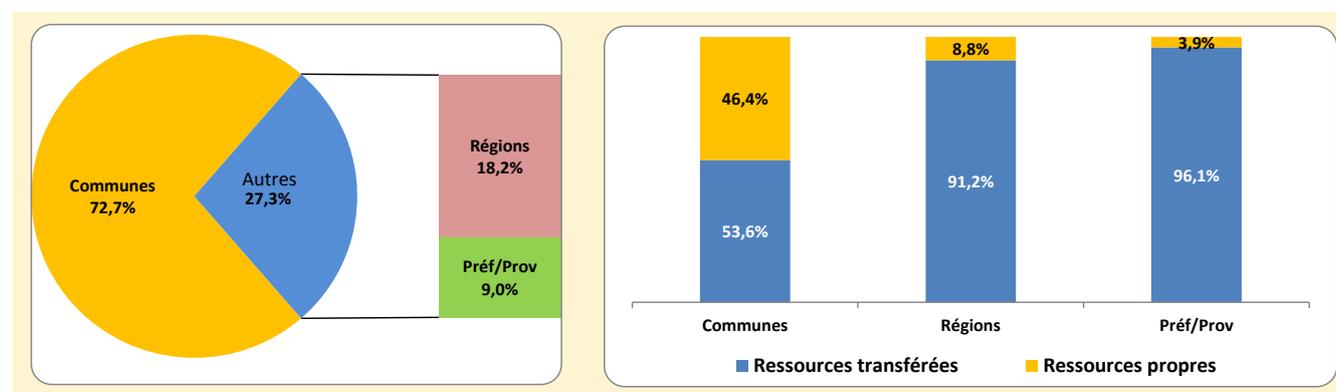
La hausse enregistrée au niveau des subventions provient essentiellement de l'augmentation des subventions de l'Etat (1.484 MDH contre 1.036 MDH).

Les fonds de concours sont constitués pour une grande partie des versements effectués par certains départements ministériels (461 MDH contre 590 MDH).

1.3- REPARTITION DES RECETTES PAR TYPE DE COLLECTIVITE TERRITORIALE

Les recettes des communes ont été de 18,6 MMDH et représentent 72,7% des recettes globales des collectivités territoriales à fin juillet 2019.

La répartition des recettes par type de collectivité territoriale à fin juillet 2019, permet de relever que les ressources transférées sont inversement proportionnelles aux ressources propres. Ainsi, les ressources transférées constituent 53,6% des recettes des communes contre 91,2% pour les régions et 96,1% pour les préfetures et provinces.

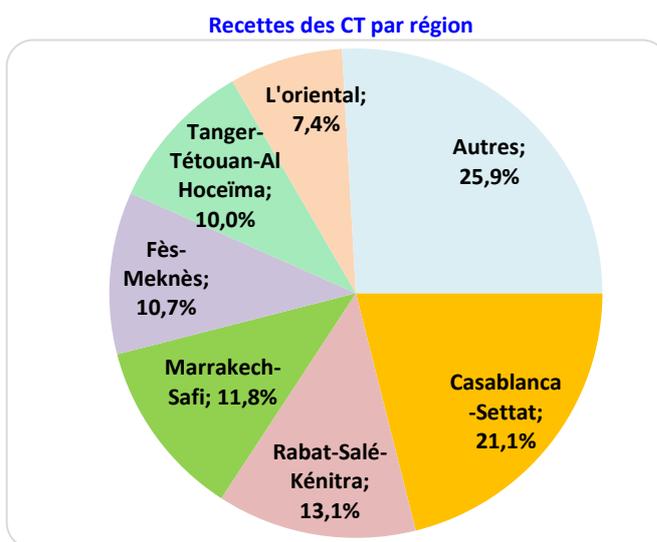


1.4- REPARTITION DES RECETTES DES COLLECTIVITES TERRITORIALES PAR REGION

La répartition des recettes des budgets principaux des collectivités territoriales par région⁵, montre une forte concentration au niveau de six régions avec 74,1% de ces recettes.

Les recettes de la région de Casablanca-Settat (5,4 MMDH) représentent 21,1% des recettes globales des collectivités territoriales. La région de Rabat-Salé-Kénitra vient en second rang avec 13,1% des recettes.

Les recettes de la région de Dakhla-Oued Ed Dahab représentent 1,7%.



Régions	Ressources gérées par les CT	Ressources gérées par l'Etat	Ressources transférées	TOTAL
Casablanca-Settat	1 018	2 252	2 118	5 388
Rabat-Salé-Kénitra	599	932	1 818	3 348
Marrakech-Safi	626	449	1 939	3 014
Fès-Meknès	402	319	2 018	2 739
Tanger-Tétouan-Al Hoceïma	462	434	1 650	2 546
L'oriental	233	192	1 476	1 902
Souss-Massa	296	320	1 191	1 807
Béni Mellal-Khénifra	231	142	1 298	1 672
Laâyoune-Sakia El Hamra	80	0	997	1 077
Drâa-Tafilalet	55	20	947	1 022
Guelmim-Oued Noun	40	9	552	601
Dakhla-Oued Ed Dahab	7	0	433	440
TOTAL	4 048	5 071	16 437	25 555

2- DEPENSES

A fin juillet 2019, les dépenses globales réalisées par les collectivités territoriales (dépenses ordinaires, dépenses d'investissement et remboursements du principal de la dette) se sont établies à 20,7 MMDH, en hausse de 2,4% par rapport à leur niveau à fin juillet 2018. Elles se composent à hauteur de 64% de dépenses ordinaires.

2.1- DEPENSES ORDINAIRES

A fin juillet 2019, les dépenses ordinaires des collectivités territoriales ont atteint 13,3 MMDH, soit une augmentation de 0,6% en raison de la hausse de 0,6% des dépenses de personnel, de 0,7% des autres dépenses de biens et services et de 0,2% des charges en intérêts de la dette.

	DEPENSES ORDINAIRES				
	2018	Prévision	2019	Réalisation	Variation
Personnel	6 661	13 529	6 699	50%	0,6%
Autres biens et services	5 639	15 840	5 679	36%	0,7%
Intérêts dette	898	1 084	899	83%	0,2%
TOTAL	13 198	30 452	13 278	44%	0,6%

⁵ Décret n°2.15.10 du 20 Février 2015, fixant le nombre des régions, leurs noms, leurs chefs-lieux et les préfectures et provinces les composant, publié au Bulletin Officiel n° 6340 du 05 Mars 2015.

Dépenses de personnel

Les salaires et indemnités servis à fin juillet 2019 ont atteint 6.699 MDH contre 6.661 MDH à fin juillet 2018, soit une hausse de 0,6%. Les salaires représentent 50,5% des dépenses de fonctionnement des collectivités territoriales et absorbent l'équivalent de 56,9% de leur part dans le produit de la TVA.

Autres biens et services

Les dépenses au titre des autres biens et services se sont établies à 5.679 MDH à fin juillet 2019 contre 5.639 MDH un an auparavant. Elles sont constituées pour 47,7% d'octroi de subventions.

Intérêts de la dette

Les charges en intérêts de la dette des collectivités territoriales se sont établies à 899 MDH à fin juillet 2019 contre 898 MDH un an auparavant, en hausse de 0,2%.

SOLDE ORDINAIRE

L'exécution des budgets des collectivités territoriales à fin juillet 2019 a dégagé un solde ordinaire positif de 12,3 MMDH contre un solde ordinaire positif de 11 MMDH enregistré un an auparavant.

2.2- DEPENSES D'INVESTISSEMENT

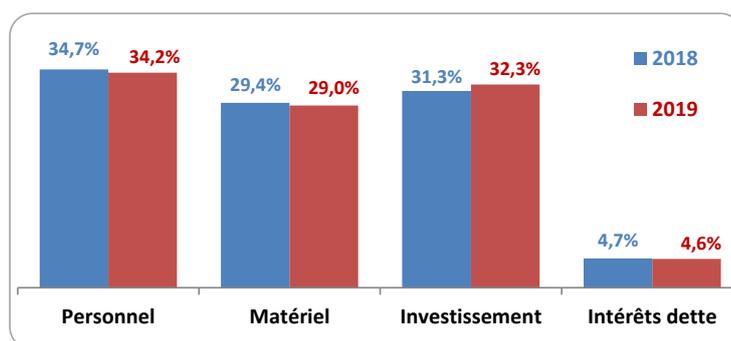
Les dépenses d'investissement des collectivités territoriales se sont établies à 6,3 MMDH à fin juillet 2019 contre 6 MMDH à fin juillet 2018, soit une augmentation de 5,4%.

Cette hausse s'explique notamment par l'augmentation des émissions au titre des projets intégrés (1.825 MDH contre 1.400 MDH) et des travaux neufs et grosses réparations (1.343 MDH contre 1.164 MDH), conjuguée à la diminution des émissions au titre des programmes nationaux (2.079 MDH contre 2.416 MDH).

DEPENSES D'INVESTISSEMENT					
	2018	Prévision	2019	Réalisation	Variation
Travaux neufs et grosses réparations	1 164	11 373	1 343	12%	15,4%
Projets intégrés ⁶	1 400	7 742	1 825	24%	30,4%
Acquisitions immobilières	406	6 804	499	7%	22,8%
Acquisitions mobilières ⁷	436	2 054	470	23%	7,8%
Programmes nationaux ⁸	2 416	5 994	2 079	35%	-14,0%
Subventions	183	455	116	25%	-36,8%
TOTAL	6 005	34 423	6 331	18%	5,4%

Structure des dépenses émises au titre des budgets principaux des collectivités territoriales

L'évolution de la structure des dépenses des collectivités territoriales entre fin juillet 2018 et fin juillet 2019 fait ressortir la hausse de la part des dépenses d'investissement, conjuguée à la baisse des parts des dépenses de personnel, des dépenses de matériel et des charges en intérêts de la dette.



⁶ Les projets intégrés représentent des dépenses regroupées relatives à un même projet (construction de gares routières, réalisation de souks hebdomadaires, travaux d'aménagement, construction, entretien des chemins, etc....).

⁷ Les acquisitions mobilières se composent pour l'essentiel d'achat de véhicules et de motocycles.

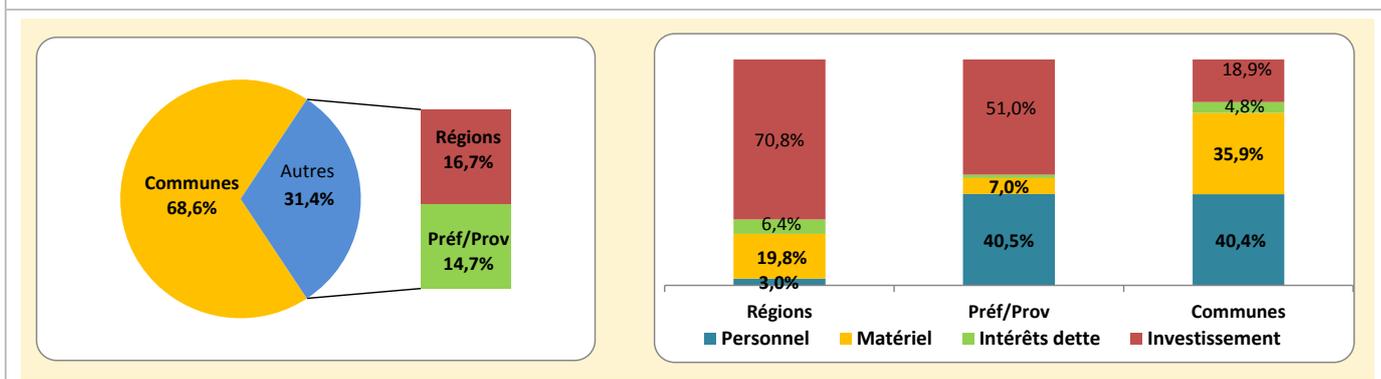
⁸ **PERG** : programme d'électrification rurale globale, **PAGER** : programme d'alimentation groupé en eau potable des populations rurales et **PNRR** : programme national des routes rurales.

2.3- REPARTITION DES DEPENSES PAR TYPE DE COLLECTIVITE TERRITORIALE

Avec 13,4 MMDH, la part des communes dans le total des dépenses ordinaires et d'investissement des collectivités territoriales, est de 68,6% à fin juillet 2019.

La répartition de ces dépenses par type de collectivité territoriale à fin juillet 2019 permet de constater que :

- les dépenses de personnel constituent des parts importantes des budgets des communes (40,4%) et des préfectures et provinces (40,5%) ;
- les dépenses réalisées par les régions sont constituées à hauteur de 70,8% des dépenses d'investissement, de 19,8% des dépenses de matériel, de 6,4% des charges en intérêts de la dette et de 3% des dépenses de personnel.

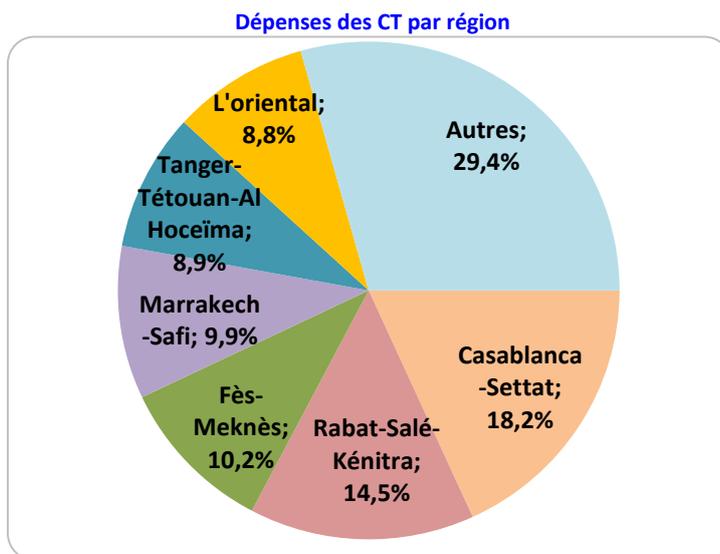


2.4- REPARTITION DES DEPENSES DES COLLECTIVITES TERRITORIALES PAR REGION

La répartition des dépenses des collectivités territoriales par région montre une forte concentration au niveau de six régions avec 70,6% de ces dépenses.

Les dépenses de la région de Casablanca-Settat (3,6 MMDH) représentent 18,2% des dépenses globales des collectivités territoriales.

Les dépenses de la région de Dakhla-Oued Ed Dahab représentent 1,8% des dépenses globales.



Régions	Personnel	Autres biens et services	Intérêts de la dette	Investissement	Total
Casablanca-Settat	1 348	1 058	241	921	3 568
Rabat-Salé-Kénitra	914	805	90	1 038	2 847
Fès-Meknès	818	616	104	468	2 007
Marrakech-Safi	702	699	57	490	1 947
Tanger-Tétouan-Al Hoceïma	600	537	62	553	1 753
L'oriental	650	384	80	614	1 729
Souss-Massa	451	386	93	412	1 342
Laâyoune-Sakia El Hamra	280	275	43	743	1 341
Béni Mellal-Khénifra	453	330	47	481	1 311
Drâa-Tafilalet	271	161	38	307	777
Guelmim-Oued Noun	148	375	16	92	631
Dakhla-Oued Ed Dahab	63	53	29	212	357
TOTAL	6 699	5 679	899	6 331	19 609

3- SOLDES DES BUDGETS ANNEXES ET DES COMPTES SPECIAUX

Les budgets annexes et les comptes spéciaux gérés par les collectivités territoriales ont dégagé à fin juillet 2019 des soldes positifs de 11 MDH et de 221 MDH respectivement contre un solde positif de 6 MDH pour les budgets annexes et un solde positif de 458 MDH pour les comptes spéciaux à fin juillet 2018.

4- EXCEDENT / DEFICIT GLOBAL

Compte tenu des dépenses d'investissement et des soldes positifs des budgets annexes et des comptes spéciaux, la situation des charges et ressources des collectivités territoriales dégage un excédent global de 6,2 MMDH à fin juillet 2019, contre un excédent global de 5,5 MMDH enregistré un an auparavant.

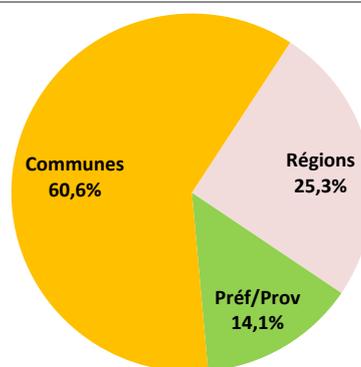
5- FINANCEMENT

L'excédent dégagé par les budgets des collectivités territoriales à fin juillet 2019, auquel s'ajoutent les recettes d'emprunt de 1.231 MDH a permis le remboursement du principal de la dette pour 1.139 MDH et la reconstitution des fonds disponibles pour 6,3 MMDH.

6- FONDS DISPONIBLES

Les fonds disponibles des collectivités territoriales à fin juillet 2019 se sont élevés à 40,3 MMDH, dont 34 MMDH sont des excédents des exercices antérieurs⁹. Les communes interviennent pour 60,6% des fonds disponibles des collectivités territoriales.

Répartition des fonds disponibles à fin juillet 2019



⁹ Les excédents des exercices antérieurs sont constitués pour l'essentiel de reports de crédits.